

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 29 juin 2022
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 29 juin 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

Vu la candidature de Madame Alexy-Kanel COUFFE,

a délibéré :

Objet : Election de la vice-présidence Etudiant, pôle Martinique

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation du candidat Madame Alexy-Kanel COUFFE, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

Résultat du vote	Membres en exercice	62
	Nombre de membres présents ou représentés	45
	Ne prend pas part au vote	0
	Blancs/nuls	1
	Pour	44

Madame Alexy-Kanel COUFFE est élue vice-présidente étudiante du pôle Martinique, à la majorité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 29 juin 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY